



ATTESTATION

À JOINDRE À L'ÉPREUVE INTÉGRÉE LORS DE SON DÉPÔT

Dans le cadre de la lutte contre le plagiat et du respect du droit d'auteur, le candidat à l'Épreuve intégrée atteste par la présente :

1. avoir pris connaissance de l'article relatif au plagiat du règlement de l'Épreuve intégrée et de toutes les directives des professeurs de sa section ;
2. avoir cité en pied de page et dans sa bibliographie, sous la forme requise, l'ensemble des sources consultées ;
3. avoir fourni un travail de recherche strictement personnel.

Nom :	
Prénom :	
Date :	
Signature :	